

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 26 juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 juin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Jacques DELATTRE.

**Présents** : tous les membres en exercice à l'exception de

**Absent(e)s** : Mrs David CREPIN, Luigi SCANTAMBURLO et Mme Ingrid CHABOTIER

**Excusé** : Mr Bernard VASSEUR

**Procurations** : Mme PRUVOST Marielle a donné procuration à Mr DELATTRE

Jacques ; Mr AIMAR Nicolas a donné procuration à Mr VENDEVILLE Roger et Mr MILHAMONT

Jean-Marie a donné procuration à Mr BUQUET Michel

Madame Nathalie FOULON est nommée secrétaire.

La séance ouverte, Monsieur le Maire présente le faire-part de naissance de Léopold LELEU né le 31 mai, fils de LELEU Ludovic et DELATTRE Céline (*petit fils de Monsieur le Maire*).

Il rappelle aux conseillers l'invitation au mariage de Coralie BERNARD et Romain BAHEUX qui aura lieu le samedi 29 juin à 14 h en mairie suivi d'une messe et d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Ensuite, il signale le renouvellement du contrat PEC de Mr Eric MANNECHEZ pour 1 an à compter du 3 juin 2019.

La séance ouverte, lecture du compte rendu du 1<sup>er</sup> avril 2019.

### **DELIBERATIONS**

#### **Objet : Modification n°1 pour équilibre budgétaire au BP2019**

Au compte	020 D : 50 000 €	- 16 875 €
Au compte	2181 D : 10 000 €	+ 16 875 €
Au compte	001 D : 158 944,39 €	- 27 661,12 €
	2121 D :	+ 10 000 €
	2152 D :	+ 10 000 €
	2183 D :	+ 7 661,12 €

Après en avoir délibéré, le conseil accepte la modification des comptes au BP 2019.

#### **Objet : Installation d'une friterie**

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils donnent autorisation à Mr DURIEZ Tony de s'installer sur le petit parking à côté de l'atelier avec sa friterie ? A l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise par 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention l'installation de la friterie au parking de l'atelier.

#### **Fête Nationale**

Monsieur le Maire signale que le feu d'artifice sera prêt et tiré par la Société WAGNON ; le chapiteau gonflable est réservé. L'AECE pourra assurer la circulation lors du jeu seau d'eau rue Bernard Chochoy. Les associations telles que l'AECE, le Comité des fêtes, le Javelot peuvent s'associer pour participer. Monsieur le Maire demande à Mr VENDEVILLE Président de l'AECE de programmer une réunion avec ses membres pour la sécurité lors des jeux le 14 juillet. Monsieur le Maire demande à Mme DE JONGHE de préparer en collaboration avec Mme DEMEULEMEEZTER les différents jeux et de faire des affiches pour informer d'avantage les gens extérieurs.

#### **Divers :**

- Monsieur Jean-Pierre GASPART demande que la circulation routière soit gérée lors des cérémonies devant le monument aux morts.
- Mr Michel BUQUET demande s'il est possible que les herbes au-dessus de sa maison soient coupées pour le 14 juillet. Un arrêté de péril sera pris pour la maison de Mme et Mr BOUQUILLON car les nombreuses réclamations sont sans résultat.
- Mme Nicole DE JONGHE signale que les cloches ne sonnent plus les volées ?? Un technicien doit passer pour vérifier car le 29 juin mariage. La mutuelle UNICITE va faire une réunion pour informer les gens des diverses mutuelles le 12 septembre à 18 h salle des fêtes.
- Mr le maire pour clôturer la séance exprime une pensée de recueillement en la mémoire de Mr René DUFLOT décédé le 21 juin, une gerbe au nom de l'APAEE et une couronne au nom de la Commune ont été déposées sur son caveau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.